

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION
ET LA GESTION D'UNE PISCINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
14 juin 2023

PUBLIE LE : 21 JUIN 2023

Délibération n°230614-4 : Compte administratif 2022

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze juin à dix-neuf heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine, dûment convoqué par le Président le huit juin, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 14 JUIN 2023

PRESENTS

AIGREMONT	Emma SADOUN, DELEGUEE TITULAIRE Annie DONGRADI, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHAMBOURCY	Myriam GUY, DELEGUEE TITULAIRE Armelle LEJAY, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE PECQ	Raphaël PRACA, DELEGUE TITULAIRE Richard HULLIN, DELEGUE SUPPLEANT
MAREIL-MARLY	Christian DUSSART, DELEGUE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE Marie-Odetta ALAIS, DELEGUEE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Arnaud PERICARD, PRESIDENT Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

AIGREMONT	Alexandre GAYMAY, DELEGUE TITULAIRE
CHAMBOURCY	Marie-Pascale TUVI, DELEGUEE TITULAIRE
LE VESINET	Salma BELOUAH, DELEGUEE TITULAIRE
MAREIL-MARLY	Maria WENTHOLT, DELEGUEE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Christine BOGE, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées : LE VESINET

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Monsieur Cyrille SCHUSTER, Directeur des pôles sportifs et culturels d'Unilys
Madame Gaëlle LEVEUGLE, Assistante du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Nombre de communes	:	7
QUORUM	:	8
<u>Délégués présents</u>	:	11
<u>Pouvoirs</u>	:	/
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	10 pour le compte administratif 11 pour les autres délibérations

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2022**RAPPORTEUR** : Monsieur BURGAUD, Vice-président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un Président de séance autre que le Président du syndicat pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion ;

VU le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le comptable public ;

CONSIDERANT que Madame DONGRADI, déléguée du syndicat et doyenne de l'assemblée, a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif ;

CONSIDERANT que Monsieur Arnaud PERICARD, Président, s'est retiré pour laisser la présidence à Madame DONGRADI, lors de l'adoption du compte administratif.

LE COMITE,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, sous la présidence de Madame DONGRADI, doyenne de l'assemblée, et hors présence du Président,

APPROUVE le compte administratif du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine (SICGP) de l'exercice 2022 qui s'établit ainsi :

Section d'investissement			Inscription comptable
Dépenses	A	4 936 608.18 €	D001
Recettes	B	2 366 798.01 €	
Excédent n-1		1 367 861.14 €	
Résultat	C = B - A	- 1 201 949.03 €	
RAR - Dépenses	D	309 406.25 €	
RAR - Recettes	E	80 125.00 €	
Résultat après prise en compte des RAR	F = C + E - D	- 1 431 230.28 €	
Section de fonctionnement			
Dépenses	G	4 019 278.72 €	
Recettes	H	4 489 193.46 €	
Excédent n-1	I	1 455 094.84 €	
Excédent	J = H + I - G	1 925 009.58 €	
Affectation des excédents de fct en invst	F	1 431 230.28 €	R1068
Excédent fct après affectation	= I - F	493 779.30 €	R002

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **21 JUIN 2023**Transmis en Préfecture et affiché le **21 JUIN 2023**Pour **Extrait Conforme**

Emma SADOUN
Secrétaire de séance

Arnaud PERICARD
Président du Syndicat Intercommunal

La présente délibération ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20230621-230614-4-DE
Date de télétransmission : 21/06/2023
Date de réception préfecture : 21/06/2023

**SYNDICAT INTERCONNUNAL - SICGP dont la population est de 3500
habitants et plus - PISCINE INTERCOMMUNALE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25780134000015

POSTE COMPTABLE : SAINT-GERMAIN-EN-LAYE COLLECTIVITES LOCALES

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : PISCINE (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20230621-230614-4-DE
Date de télétransmission : 21/06/2023
Date de réception préfecture : 21/06/2023

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières 4

B - Modalités de vote du budget 5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 6

A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres 8

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 9

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 11

B2 - Balance générale du budget - Recettes 12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 13

A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 15

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 16

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 17

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1) Sans Objet

A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement Sans Objet

A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement Sans Objet

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 19

A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 20

A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 24

A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 25

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 26

A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 28

A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 29

A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme Sans Objet

A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements 30

A4 - Etat des provisions 31

A5 - Etalement des provisions Sans Objet

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 32

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 33

A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet

A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet

A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3) Sans Objet

A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3) Sans Objet

A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4) Sans Objet

A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4) Sans Objet

A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

A8 - Etat des charges transférées Sans Objet

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 34

A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 36

A10.3 - Opérations liées aux cessions 37

A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet

A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet

A11 - Etat des travaux en régie Sans Objet

A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.5 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.6 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions 38

- B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20230621-230614-4-DE Date de télétransmission : 21/06/2023 Date de réception préfecture : 21/06/2023	Sans Objet Sans Objet Sans Objet
---	--

C - Autres éléments d'informations

- | | |
|---|------------|
| C1.1 - Etat du personnel | 39 |
| C1.2 - Actions de formation des élus | 43 |
| C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier | Sans Objet |
| C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement | Sans Objet |
| C3.2 - Liste des établissements publics créés | Sans Objet |
| C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe | Sans Objet |
| C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe | Sans Objet |
| C3.5 - Présentation agréée du budget principal et des budgets annexes | Sans Objet |
| C3.6 - Identification des flux croisés | Sans Objet |

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

- | | |
|--|------------|
| D1 - Décision en matière de taux de contributions directes | Sans Objet |
| D2 - Arrêté et signatures | 44 |

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 78551	PISCINE INTERCOMMUNALE PISCINE	Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20230621-230611-DE Date de télétransmission : 21/06/2023 Date de réception préfecture : 21/06/2023	CA 2022
-----------------------------------	---	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	106783
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	88.40	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	39.95	
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	57.68	
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut		
5	Encours de la dette	11942505.98	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 070-257801340-20230621-230614-4 DE Date de télétransmission : 21/06/2023 Date de réception préfecture : 21/06/2023	I B
---	---	--------------------------

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),

- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 070-257801340-20230621-230614-1-DE Date de télétransmission : 21/06/2023 Date de réception préfecture : 21/06/2023	II
VUE D'ENSEMBLE			A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES	
	Section de fonctionnement	A	4 019 278,72	G	4 489 193,46
	Section d'investissement	B	4 936 608,18	H	2 366 798,01

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 455 094,84 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 367 861,14 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	8 955 886,90	= G+H+I+J	9 678 947,45

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	309 406,25	L	80 125,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	309 406,25	= K+L	80 125,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	4 019 278,72	= G+I+K	5 944 288,30
	Section d'investissement	= B+D+F	5 246 014,43	= H+J+L	3 814 784,15
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	9 265 293,15	= G+H+I+J+K+L	9 759 072,45

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 309 406,25	L 80 125,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	80 125,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 832,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	17 324,53	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	286 248,60	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			Accusé de réception en préfecture 070-257801340-20230621-230611-4 DE	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES			Date de télétransmission : 21/06/2023	A2
			Date de réception préfecture : 21/06/2023	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 355 474,00	1 010 734,05	175 647,56	0,00	169 092,39
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 254 618,00	2 201 666,24	52 852,20	0,00	99,56
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	55 901,00	51 045,53	2 149,20	0,00	2 706,27
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 665 993,00	3 263 445,82	230 648,96	0,00	171 898,22
66	Charges financières	196 000,00	193 455,04	0,00	0,00	2 544,96
67	Charges exceptionnelles	28 350,00	9 577,79	821,50	0,00	17 950,71
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	254 532,00	254 531,60			0,40
022	Dépenses imprévues	93 705,74				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 238 580,74	3 721 010,25	231 470,46	0,00	286 100,03
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 518 952,10				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	67 300,00	66 798,01			501,99
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 586 252,10	66 798,01			1 519 454,09
TOTAL		5 824 832,84	3 787 808,26	231 470,46	0,00	1 805 554,12
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	681 168,79	349 167,73	302 704,22	0,00	29 296,84
70	Produits services, domaine et ventes div	1 666 871,00	1 258 849,70	483 617,73	0,00	-75 596,43
73	Impôts et taxes	1 921 478,32	1 934 013,00	0,00	0,00	-12 534,68
74	Dotations et participations	21 888,49	0,00	3 592,00	0,00	18 296,49
75	Autres produits de gestion courante	42 551,00	42 587,75	8 249,60	0,00	-8 286,35
Total des recettes de gestion courante		4 333 957,60	3 584 618,18	798 163,55	0,00	-48 824,13
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	35 780,40	71 415,84	34 995,89	0,00	-70 631,33
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 369 738,00	3 656 034,02	833 159,44	0,00	-119 455,46
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		4 369 738,00	3 656 034,02	833 159,44	0,00	-119 455,46
Pour information		(3) 1 455 094,84				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20230621-230631-4-DE	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES		Date de télétransmission : 21/06/2023 Date de réception préfecture : 21/06/2023	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	25 580,40	18 968,40	5 832,00	780,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	117 189,99	86 656,84	17 325,65	13 207,50
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	387 467,75	96 426,48	286 248,60	4 792,67
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		530 238,14	202 051,72	309 406,25	18 780,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 735 000,00	4 734 556,46	0,00	443,54
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	68 875,10			
Total des dépenses financières		4 803 875,10	4 734 556,46	0,00	69 318,64
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		5 334 113,24	4 936 608,18	309 406,25	88 098,81
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00		0,00
TOTAL		5 334 113,24	4 936 608,18	309 406,25	88 098,81
Pour information		(2) 0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 300 000,00	2 300 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 300 000,00	2 300 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	80 000,00	0,00	80 125,00	-125,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		80 000,00	0,00	80 125,00	-125,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 380 000,00	2 300 000,00	80 125,00	-125,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	1 518 952,10			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	67 300,00	66 798,01		501,99
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 586 252,10	66 798,01		1 519 454,09
TOTAL		3 966 252,10	2 366 798,01	80 125,00	1 519 329,09

PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - CA - 2022

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser Accusé de réception en préfecture 078-250000000-230621-230614-4-DE Date de rétrotransmission : 21/06/2023 Date de réception préfecture : 21/06/2023	Crédits annulés
	Pour information	(2) 1 367 861,14			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		078-257801340-20230021-230011-4-DE	B1
		Date de télétransmission : 21/06/2023	
		Date de réception préfecture : 21/06/2023	

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 186 381,61		1 186 381,61
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 254 518,44		2 254 518,44
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	53 194,73		53 194,73
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	193 455,04	0,00	193 455,04
67	Charges exceptionnelles	10 399,29	0,00	10 399,29
68	Dot. aux amortissements et provisions	254 531,60	66 798,01	321 329,61
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 952 480,71	66 798,01	4 019 278,72
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 734 556,46	0,00	4 734 556,46
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	18 968,40	0,00	18 968,40
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	86 656,84	0,00	86 656,84
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	96 426,48	0,00	96 426,48
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		4 936 608,18	0,00	4 936 608,18
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		078-257801340-20230021-230011-4-DE	B2
		Date de télétransmission : 21/06/2023	
		Date de réception préfecture : 21/06/2023	

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	651 871,95		651 871,95
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 742 467,43		1 742 467,43
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 934 013,00		1 934 013,00
74	Dotations et participations	3 592,00		3 592,00
75	Autres produits de gestion courante	50 837,35	0,00	50 837,35
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	106 411,73	0,00	106 411,73
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 489 193,46	0,00	4 489 193,46
Pour information				1 455 094,84
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 300 000,00	0,00	2 300 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		66 798,01	66 798,01
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		2 300 000,00	66 798,01	2 366 798,01
Pour information				1 367 861,14
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
						Accusé de réception en préfecture 076-257801340-20230621-230611-4-DE Date de télétransmission : 21/06/2023 Date de réception en préfecture : 21/06/2023
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 355 474,00	1 010 734,05	175 647,56	0,00	169 092,39
60611	Eau et assainissement	170 000,00	148 574,91	0,00	0,00	21 425,09
60612	Energie - Electricité	430 000,00	349 256,57	77 127,30	0,00	3 616,13
60622	Carburants	3 500,00	2 250,55	0,00	0,00	1 249,45
60623	Alimentation	1 780,00	1 026,65	0,00	0,00	753,35
60624	Produits de traitement	21 500,00	18 466,05	2 400,00	0,00	633,95
60631	Fournitures d'entretien	16 500,00	18 749,73	0,00	0,00	-2 249,73
60632	Fournitures de petit équipement	18 000,00	11 607,51	823,20	0,00	5 569,29
60636	Vêtements de travail	10 000,00	608,16	1 893,60	0,00	7 498,24
6064	Fournitures administratives	6 700,00	4 250,54	0,00	0,00	2 449,46
6068	Autres matières et fournitures	40 050,00	35 811,73	0,00	0,00	4 238,27
611	Contrats de prestations de services	141 770,00	123 921,99	20 818,60	0,00	-2 970,59
6135	Locations mobilières	62 924,00	47 543,69	0,00	0,00	15 380,31
61521	Entretien terrains	4 500,00	2 470,00	516,00	0,00	1 514,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	13 500,00	1 800,00	1 200,00	0,00	10 500,00
61551	Entretien matériel roulant	2 500,00	2 495,63	82,00	0,00	-77,63
61558	Entretien autres biens mobiliers	7 500,00	3 379,60	0,00	0,00	4 120,40
6156	Maintenance	103 450,00	67 350,00	14 425,91	0,00	21 674,09
6161	Multirisques	28 500,00	28 384,69	0,00	0,00	115,31
617	Etudes et recherches	26 825,00	3 600,00	23 760,00	0,00	-535,00
6182	Documentation générale et technique	4 900,00	5 427,10	0,00	0,00	-527,10
6184	Versements à des organismes de formation	40 940,00	15 167,68	2 428,20	0,00	23 344,12
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 900,00	4 867,20	0,00	0,00	-2 967,20
6188	Autres frais divers	61 700,00	41 949,53	0,00	0,00	19 750,47
6226	Honoraires	40 000,00	6 240,00	25 200,00	0,00	8 560,00
6231	Annonces et insertions	16 400,00	10 873,80	0,00	0,00	5 526,20
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	24,14	0,00	0,00	-24,14
6236	Catalogues et imprimés	9 500,00	4 179,74	222,00	0,00	5 098,26
6238	Divers	13 250,00	9 438,15	2 454,00	0,00	1 357,85
6241	Transports de biens	2 900,00	3 648,10	134,50	0,00	-882,60
6247	Transports collectifs	4 800,00	1 767,41	0,00	0,00	3 032,59
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	2 404,92	0,00	0,00	2 595,08
6257	Réceptions	4 300,00	199,35	2 040,25	0,00	2 060,40
6261	Frais d'affranchissement	0,00	8,10	0,00	0,00	-8,10
6262	Frais de télécommunications	22 200,00	21 530,02	0,00	0,00	669,98
627	Services bancaires et assimilés	9 000,00	6 416,89	122,00	0,00	2 461,11
6281	Concours divers (cotisations)	1 550,00	1 369,46	0,00	0,00	180,54
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 500,00	2 360,70	0,00	0,00	4 139,30
6288	Autres services extérieurs	805,00	984,00	0,00	0,00	-179,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	330,00	329,76	0,00	0,00	0,24
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 254 618,00	2 201 666,24	52 852,20	0,00	99,56
6218	Autre personnel extérieur	78 250,00	13 097,91	52 852,20	0,00	12 299,89
6331	Versement mobilité	23 800,00	25 125,00	0,00	0,00	-1 325,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 500,00	6 250,00	0,00	0,00	250,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	20 700,00	20 728,97	0,00	0,00	-28,97
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 000,00	3 723,00	0,00	0,00	277,00
64111	Rémunération principale titulaires	488 500,00	475 334,23	0,00	0,00	13 165,77
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	33 000,00	33 979,82	0,00	0,00	-979,82
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	1 300,00	0,00	0,00	-1 300,00
64118	Autres indemnités titulaires	236 000,00	232 319,27	0,00	0,00	3 680,73
64131	Rémunérations non tit.	738 850,00	779 221,29	0,00	0,00	-40 371,29
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	1 100,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	44 700,00	40 072,42	0,00	0,00	4 627,58
64172	Apprentis indemnité inflation	300,00	300,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	299 500,00	302 055,00	0,00	0,00	-2 555,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	199 000,00	185 810,16	0,00	0,00	13 189,84
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	28 700,00	30 766,00	0,00	0,00	-2 066,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	28 000,00	27 795,96	0,00	0,00	204,04
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	4 500,00	6 283,00	0,00	0,00	-1 783,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 000,00	1 871,49	0,00	0,00	128,51
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	8 500,00	8 006,72	0,00	0,00	493,28
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 718,00	6 526,00	0,00	0,00	2 192,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	55 901,00	51 045,53	2 149,20	0,00	2 706,27
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	11 000,00	6 808,80	2 149,20	0,00	2 042,00
6518	Autres	18 900,00	18 534,42	0,00	0,00	365,58
6531	Indemnités	21 000,00	21 368,69	0,00	0,00	-368,69

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6533	Cotisations de retraite	2 500,00	1 837,89	0,00	0,00	662,11
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	2 500,00	2 495,00	0,00	0,00	5,00
65888	Autres	1,00	0,73	0,00	0,00	0,27
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		3 665 993,00	3 263 445,82	230 648,96	0,00	171 898,22
66	Charges financières (b)	196 000,00	193 455,04	0,00	0,00	2 544,96
66111	Intérêts réglés à l'échéance	194 000,00	193 045,91	0,00	0,00	954,09
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	2 000,00	409,13	0,00	0,00	1 590,87
67	Charges exceptionnelles (c)	28 350,00	9 577,79	821,50	0,00	17 950,71
6713	Secours et dots	350,00	0,00	821,50	0,00	-471,50
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	23 000,00	9 241,79	0,00	0,00	13 758,21
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	336,00	0,00	0,00	4 664,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	254 532,00	254 531,60	0,00	0,00	0,40
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	4 532,00	4 531,60	0,00	0,00	0,40
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	250 000,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	93 705,74				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		4 238 580,74	3 721 010,25	231 470,46	0,00	286 100,03
023	Virement à la section d'investissement	1 518 952,10	0,00			1 518 952,10
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	67 300,00	66 798,01			501,99
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	67 300,00	66 798,01			501,99
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 586 252,10	66 798,01			1 519 454,09
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 586 252,10	66 798,01			1 519 454,09
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 824 832,84	3 787 808,26	231 470,46	0,00	1 805 554,12
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	49 075,34
Montant des ICNE de l'exercice N-1	47 075,34
= Différence ICNE N – ICNE N-1	409,13

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1	
				Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20230021-230011-4-DE Date de télétransmission : 21/06/2023 Date de réception préfecture : 21/06/2023	
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	25 580,40	18 968,40	5 832,00	780,00
2051	Concessions, droits similaires	25 580,40	18 968,40	5 832,00	780,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	117 189,99	86 656,84	17 325,65	13 207,50
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	8 580,30	-8 580,30
21538	Autres réseaux	14 385,00	6 950,64	0,00	7 434,36
2182	Matériel de transport	15 000,00	14 990,00	0,00	10,00
2183	Matériel de bureau et informatique	24 746,00	19 979,46	288,00	4 478,54
2184	Mobilier	25 498,99	15 986,94	1 434,60	8 077,45
2188	Autres immobilisations corporelles	37 560,00	28 749,80	7 022,75	1 787,45
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	387 467,75	96 426,48	286 248,60	4 792,67
2313	Constructions	387 467,75	96 426,48	286 248,60	4 792,67
Total des dépenses d'équipement		530 238,14	202 051,72	309 406,25	18 780,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 735 000,00	4 734 556,46	0,00	443,54
1641	Emprunts en euros	2 435 000,00	2 434 556,46	0,00	443,54
166	Refinancement de dette	2 300 000,00	2 300 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	68 875,10			
Total des dépenses financières		4 803 875,10	4 734 556,46	0,00	69 318,64
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 334 113,24	4 936 608,18	309 406,25	88 098,81
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 334 113,24	4 936 608,18	309 406,25	88 098,81
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2	
				Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20230021-230011-4-DE Date de télétransmission : 21/06/2023 Date de réception préfecture : 21/06/2023	
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	2 300 000,00	2 300 000,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	2 300 000,00	2 300 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 300 000,00	2 300 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	80 000,00	0,00	80 125,00	-125,00
10222	FCTVA	80 000,00	0,00	80 125,00	-125,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		80 000,00	0,00	80 125,00	-125,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 380 000,00	2 300 000,00	80 125,00	-125,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 518 952,10			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	67 300,00	66 798,01		501,99
28158	Autres installat°, matériel et outillage	800,00	750,00		50,00
28183	Matériel de bureau et informatique	11 000,00	10 941,17		58,83
28184	Mobilier	6 500,00	6 324,58		175,42
28188	Autres immo. corporelles	49 000,00	48 782,26		217,74
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 586 252,10	66 798,01		1 519 454,09
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 586 252,10	66 798,01		1 519 454,09
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 966 252,10	2 366 798,01	80 125,00	1 519 329,09
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		1 367 861,14			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 078-237801340-20230621-230611-4-DE	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	Date de télétransmission : 21/06/2023	B3
	Date de réception préfecture : 21/06/2023	

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20230621-230614-4-DE Date de télétransmission : 21/06/2023 Date de réception en préfecture : 21/06/2023	IV
	A2.1

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE****A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Accusé de réception en préfecture

078-257801340-20230621-230614-4-DE

Date de télétransmission : 21/06/2023

Date de réception préfecture : 21/06/2023

IV

A2.2

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					19 430 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					19 430 000,00									
10278 00596 20031804	Crédit Mutuel	20/02/2017	30/06/2017	30/06/2018	8 000 000,00	F	Taux Fixe	1,380	1,380	EUR	A	C	O	A-1
1301/101/004	Société Générale	13/11/2015	01/07/2016	01/10/2016	2 300 000,00	F	Taux Fixe	1,830	1,870	EUR	T	C	O	A-1
268716G	Caisse d'Epargne	28/03/2022	03/04/2022	03/07/2022	2 300 000,00	F	Taux Fixe	1,550	1,560	EUR	T	C	O	A-1
9329018	Caisse d'Epargne	12/12/2013	20/12/2013	15/01/2014	330 000,00	F	Taux Fixe	3,460	0,000	EUR	T	P	O	A-1
A752003W	Caisse d'Epargne	03/04/2020	03/04/2020	03/07/2020	4 000 000,00	F	Taux Fixe	0,490	0,510	EUR	T	F	O	A-1
MIN523229EUR	La Banque Postale	10/12/2018	04/04/2019	01/08/2019	2 500 000,00	F	Taux Fixe	1,960	1,970	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20230621-230614-4-DE Date de télétransmission : 21/06/2023 Date de réception préfecture : 22/06/2023			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					19 430 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		11 942 505,98					2 434 556,46	193 045,91	0,00	57 409,82
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		11 942 505,98					2 434 556,46	193 045,91	0,00	57 409,82
10278 00596 20031804	N	0,00	A-1	6 000 000,00	14,50	F	Taux Fixe	1,380	400 000,00	88 320,00	0,00	41 740,27
1301/101/004	N	0,00	A-1	1 341 666,75	8,50	F	Taux Fixe	1,830	153 333,32	26 670,64	0,00	0,00
268716G	N	0,00	A-1	2 223 333,34	14,26	F	Taux Fixe	1,550	76 666,66	17 676,46	0,00	8 334,48
9329018	N	0,00	A-1	158 408,25	6,20	F	Taux Fixe	3,460	22 327,72	5 965,84	0,00	243,60
A752003W	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux Fixe	0,490	1 700 000,00	9 908,89	0,00	0,00
MIN523229EUR	N	0,00	A-1	2 219 097,64	21,33	F	Taux Fixe	1,960	82 228,76	44 504,08	0,00	7 091,47
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										Asses de réception en préfecture 078-257801340-20230621-230614-4-DE Date de rétransmission : 21/06/2023 Date de réception préfecture : 21/06/2023	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
Total général		0,00		11 942 505,98					2 434 556,46	193 045,91	0,00	57 409,82

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20230621-230614-4-DE
Date de télétransmission : 21/06/2023
Date d'accusé de réception préfecture : 21/06/2023

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	11 942 505,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture

078-257801340-20230621-230614-4-DE

Date de télétransmission : 21/06/2023

Date de réception en préfecture : 21/06/2023

IV

A2.5

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20230621-230614-4-DE
Date de télétransmission : 21/06/2023
Date de réception préfecture : 21/06/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					2 223 333,34	2 300 000,00								17 676,46	76 666,66	8 334,48
268716G	2022	C	03/04/2022	Caisse d'Epargne	2 223 333,34	2 300 000,00	14,26	T	F	Taux Fixe	1,550			17 676,46	76 666,66	8 334,48

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES																Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20230621-230614-4-DE Date de télétransmission : 21/06/2023 Date de réception préfecture : 21/06/2023	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N																IV	
																A2.7	

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
- (2) Taux à la date de renégociation.
- (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
- (5) Nominal à la date de renégociation.
- (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20230621-230611-4-DE	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	Date de télétransmission : 21/06/2023 Date de réception préfecture : 21/06/2023	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 720.00 €			2017-06-20
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	17/06/2017
L	Frais d'études	5	17/06/2017
L	Frais de recherche et de développement	5	17/06/2017
L	Voitures	5	17/06/2017
L	Camions et véhicules industriels	8	17/06/2017
L	Mobilier	6	17/06/2017
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	3	17/06/2017
L	Matériel informatique	3	17/06/2017
L	Matériels classiques	10	17/06/2017
L	Coffre-fort	10	17/06/2017
L	Installations et appareils de chauffage	10	17/06/2017
L	Appareils de levage-ascenseurs	20	17/06/2017
L	Appareils de laboratoire	10	17/06/2017
L	Équipements de garage et ateliers	10	17/06/2017
L	Équipements des cuisines	10	17/06/2017
L	Équipements sportifs	10	17/06/2017
L	Installations de voirie	10	17/06/2017
L	Plantations	20	17/06/2017
L	Autres aménagements et aménagement de terrains	20	17/06/2017
L	Matériel espaces verts	5	17/06/2017

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20230621-230618-4-DE	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	Date de télétransmission : 21/06/2023 Date de réception préfecture : 21/06/2023	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	250 000,00		0,00	250 000,00	0,00	250 000,00
Dossier contentieux des travaux de réhabilitation	250 000,00	31/12/2022	0,00	250 000,00	0,00	250 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	250 000,00		0,00	250 000,00	0,00	250 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20230621-230614-4-DF	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	Date de télétransmission : 21/06/2023 Date de réception préfecture : 21/06/2023	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 503 875,10	I 2 434 556,46
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 435 000,00	2 434 556,46
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 435 000,00	2 434 556,46
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		68 875,10	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	68 875,10	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 434 556,46	309 406,25	0,00	2 743 962,71

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20230621-230614-4-DE	IV
ELEMENTS DU BILAN	Date de télétransmission : 21/06/2023 Date de réception préfecture : 21/06/2023	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES		A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 666 252,10	III 66 798,01
Ressources propres externes de l'année (a)		80 000,00	0,00
10222	FCTVA	80 000,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 586 252,10	66 798,01
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28158	Autres installat°, matériel et outillage	800,00	750,00
28183	Matériel de bureau et informatique	11 000,00	10 941,17
28184	Mobilier	6 500,00	6 324,58
28188	Autres immo. corporelles	49 000,00	48 782,26
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 518 952,10	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	66 798,01	80 125,00	1 367 861,14	0,00	1 514 784,15

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 743 962,71
Ressources propres disponibles	IV 1 514 784,15
Solde	V = IV – II (3) -1 229 178,56

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20230621-230614-4-DE	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	Date de télétransmission : 21/06/2023 Date de réception préfecture : 21/06/2023	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
20/04/2022	FAC. PF122010660 DU 01/04/22 ACQUISITION VEHICULE	14 440,00	0,00	5
02/05/2022	FAC. FA056273 DU 05/04/22 VENTILATEUR CENTRIFUGE S	1 276,20	0,00	10
02/05/2022	FAC. FA029301 DU 27/04/22 VESTIAIRES INDUS. PROPRE	972,43	0,00	6
02/05/2022	FAC. 59065231 DU 12/02/2022 TELECOMMANDE INFRAROUG	684,95	0,00	10
23/05/2022	FAC. 11594948 DU 05/05/2022 SONO PORTABLE TRAVELER	387,00	0,00	1
09/06/2022	FAC. 8639780477 DU 09/05/22 TRANSPALLETTE ELECTRIQUE	2 748,00	0,00	10
09/06/2022	FAC. 2000981895 DU 30/05/2022 MEUBLE D'ACCUEIL	741,85	0,00	6
09/06/2022	FAC. 22026752 DU 23/02/22 AMBU MAN INSTRUMENT PRO	2 217,60	0,00	10
09/06/2022	AUTOLAVEUSE 500 BULL T OCCASION	4 440,00	0,00	10
09/06/2022	AUTOLAVEUSE 500 BULL T NEUF	5 586,74	0,00	10
09/06/2022	MONOBROSSE C143	300,00	0,00	1
16/06/2022	FAC. 220500354 DU 12/05/22 INSTAL. FIBRE FTTH HOTE	3 883,44	0,00	10
16/06/2022	ORDINATEUR PORTABLE LENOVO+STATION ACCUEIL	1 218,00	0,00	3
20/06/2022	FAC. 220200320 DU 21/02/22 ARCHITECTURE RESEAU SEC	3 067,20	0,00	10
20/06/2022	FAC. 220600364 DU 03/06/22 SERVEUR INTEL XEON 8 CO	9 507,60	0,00	3
20/06/2022	FAC. 220500353 DU 05/05/22 3 LICENCES FOXIT PDF ED	608,40	0,00	1
13/07/2022	2 LOTS 12 POTEAUX ECOBARRIERE SANGLE NOIR	2 541,60	0,00	10
13/07/2022	12 PORTES DOCUMENT A4 PORTRAIT POTEAAU	604,80	0,00	1
20/07/2022	CREATION SITE INTERNET UNILYS	18 360,00	0,00	2
25/07/2022	FAC. FP22036740 DU 17/06/22 PACK MOTOROLA T92 + 2	168,00	0,00	1
25/07/2022	FAC. FP22036740 DU 17/06/22 MOTOROLA T92	107,40	0,00	1
25/07/2022	FAC. FP22040351 DU 07/07/2022 MOTOROLA T92 SIX PAC	321,60	0,00	1
02/09/2022	FAC. 220800407 DU 08/08/22 PC PORTABLE LENOVO E15	1 171,98	0,00	3
02/09/2022	FAC. 220800407 DU 08/08/22 LENOVO THINKPAD 16GB DD	162,00	0,00	1
02/09/2022	FAC. 220800407 DU 08/08/22 MONITEUR 32" 4K UHD	478,80	0,00	1
26/10/2022	FAC. 81742 DU 20/09/22 ECHANGEUR A PLAQUES ET JOIN	2 376,00	0,00	10
02/11/2022	FAC. 001221006928 DU 20/10/22 CHAISE LUXEMBOURG X4	3 099,24	0,00	6
03/11/2022	FAC. 001221006928 DU 20/10/22 CHAISE LUXEMBOURG X2	393,10	0,00	6
03/11/2022	FAC. 001221006928 DU 20/10/22 TABLE RESTO 57X57	1 965,24	0,00	6
03/11/2022	FAC. 001221006928 DU 20/10/22 FAUTEUIL BAS LUXEMBO	8 061,84	0,00	6
03/11/2022	FAC. 001221006928 DU 20/10/22 TABLE APPOINT/TABOUR	753,24	0,00	6
03/11/2022	FAC. 220900421 DU 12/09/22 FIREWALL NETGATE 6100 P	1 078,80	0,00	3
04/11/2022	FAC. 11648584 DU 23/08/22 CONSOLE DE MLIXAGE ANALO	0,00	0,00	1
04/11/2022	FAC. 11648584 DU 23/08/22 ENCEINTE NON AMPLIFIEE	798,00	0,00	10
04/11/2022	FAC. 11648584 DU 23/08/22 AMPLIFICATEUR SONORISATI	499,00	0,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Coût des amortissements	Durée de amortissement
			078-257801340-20230621-230614-4-DE Date de réception préfecture : 21/06/2023	21/06/2023
05/12/2022	FAC. 11648585 DU 23/08/22 CONSOLE MIXAGE NOTEPAD-1	185,00	0,00	1
05/12/2022	FAC. 2022/F05753 DU 23/11/22 ASPIRATEUR MUCOSITE	1 496,71	0,00	10
05/12/2022	FAC. 2022/F05753 DU 23/11/22 SUPPORT MURAL QTE 1	367,20	0,00	1
12/12/2022	FAC. 221200448 DU 02/12/22 STATION D'ACCUEIL USB-C	154,80	0,00	1
12/12/2022	FAC. 221100443 DU 15/11/22 TELEPHONE T54W POE WIFI	228,00	0,00	1
12/12/2022	FAC. 221100443 DU 15/11/22 BASE DECT MULTICELL W90	359,64	0,00	1
12/12/2022	FAC. 221100443 DU 15/11/22 BASE ESCLAVE DECT MULTI	1 798,20	0,00	3
12/12/2022	FAC. 221100443 DU 15/11/22 TELEPHONE DECT RENFORCE	586,80	0,00	1
12/12/2022	FAC. 221100443 DU 15/11/22 TELEPHONE SIP T31 GIGA	331,20	0,00	1
12/12/2022	FAC. 221100443 DU 15/11/22 SYSTÈME AUDIOCONFERENCE	467,64	0,00	1
12/12/2022	FAC. 221100442 DU 15/11/22 PASSERELLE DE COMMUNICA	144,00	0,00	1
12/12/2022	FAC. 221100442 DU 15/11/22 TELEPHONE T54W POE WIFI	218,40	0,00	1
12/12/2022	FAC. 221100442 DU 15/11/22 CASQUE SANS FIL CONVERT	496,80	0,00	1
12/12/2022	FAC. 221100442 DU 15/11/22 CASQUE SANS FIL MONAURA	1 576,80	0,00	3
12/12/2022	FAC. 22119127 DU 28/11/22 DEFIBRILLATEUR SEMI-AUTO	1 644,00	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
31/12/2022	FAC. 9202201 DU 05/09/22 COMPRESSEUR POMPE A CHALE	15 840,00	0,00	0
31/12/2022	FAC. AQT220207 DU 16/09/22 ANALYSEUR DE CHLORE ET	10 146,00	0,00	0
31/12/2022	FAC. FA00009446 DU 09/12/22 TRAVAUX ASCENSEUR DE D	4 536,00	0,00	0
31/12/2022	FAC. 22020126 DU 22/02/22 REMPLACEMENT DES PROJECT	7 990,58	0,00	0
31/12/2022	FAC. 6391 DU 21/02/2022 TRAVAUX DE REMISE EN ETAT	18 036,00	0,00	0
31/12/2022	FAC. AQT21017 DU 28/02/22 REMPLACEMENT DU DESTRUCT	19 988,40	0,00	0
31/12/2022	FAC. 45622 DU 14/04/22 REMPLACEMENT D'UN CHASSIS E	4 646,54	0,00	0
31/12/2022	FAC. 4451107 DU 06/09/22 ADHESIF OPAQUE BLANC PART	8 980,80	0,00	0
31/12/2022	FAC. FAAC10469 DU 31/08/22 MISSION ASCENSEUR AUDIT	5 364,00	0,00	0
31/12/2022	BASSIN EXT SUITE DEMANDE COMMISS*SECURITE TX2021-0	4 546,40	0,00	0
TOTAL GENERAL		205 149,96	0,00	

IV – ANNEXES				Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20230621-230614-4-DF	IV
ELEMENTS DU BILAN				Date de télétransmission : 21/06/2023 Date de réception préfecture : 21/06/2023	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES					A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES		Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20230621-230614-4-DF	IV
ELEMENTS DU BILAN		Date de télétransmission : 21/06/2023 Date de réception préfecture : 21/06/2023	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS			A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20230621-230614-4-DE	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	Date de transmission : 21/06/2023 Date de réception préfecture : 21/06/2023	B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> AQUADOME SAINT GERMAIN 11 500,00 CERCLE DES NAGEURS DE L'OUEST 80 643,00 TRI TEAM 6 282,00 <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	98 425,00	

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		18,72	3,00	21,72	12,73	6,00	18,73
Adjoint administratif	C	1,00	1,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	2,00	2,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	7,00	0,00	7,00	4,00	3,00	7,00
Attaché	A	3,72	0,00	3,72	2,73	1,00	3,73
Directeur général des services des communes 20 à 40.000 hab.	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	2,40	10,40	3,00	7,40	10,40
Adjoint technique territorial	C	6,00	2,40	8,40	2,00	6,40	8,40
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		8,00	5,37	13,37	1,80	10,87	12,67
Educateur territorial des A.P.S	B	7,00	4,37	11,37	1,00	9,87	10,87
Educateur territorial des A.P.S principal de 1ère classe	B	1,00	1,00	2,00	0,80	1,00	1,80
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		34,72	10,77	45,49	17,53	24,27	41,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - CA - 2022

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 40 % (quotité de travail = 40 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Accusé de réception en préfecture
07826780345-20230621-2023-04-01-05
Date de télétransmission : 21/06/2023
Date de réception préfecture : 21/06/2023

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	ADM	368	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	ADM	368	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	ADM	368	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	TECH	367	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	499	0,00	3-2	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	415	0,00	3-3-2°	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	415	0,00	3-3-2°	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	415	0,00	3-3-2°	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	415	0,00	3-3-2°	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	415	0,00	3-3-2°	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	415	0,00	3-3-2°	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	415	0,00	3-3-2°	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	415	0,00	3-3-2°	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	415	0,00	3-3-2°	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	415	0,00	3-3-2°	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	415	0,00	3-3-2°	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	415	0,00	3-3-2°	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	415	0,00	3-3-2°	CDD
Educateur territorial des A.P.S principal de 1ère classe	B	SP	599	0,00	3-3-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	415	0,00	3-3-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	415	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-237801340-20230621-230614-4-D- Date de télétransmission : 21/06/2023 Date de réception préfecture : 21/06/2023	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N		C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 070 257801340 20230621-230614-4-D	IV
ARRETE ET SIGNATURES	Date de télétransmission : 21/06/2023	D2
	Date de réception préfecture : 21/06/2023	

Nombre de membres en exercice : 14
 Nombre de membres présents : 11
 Nombre de suffrages exprimés : 10
 VOTES :
 Pour : 10
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 08/06/2023

Présenté par (1) Arnaud PERICARD .
 A Hôtel de ville de Saint-Germain-en-Laye, le 14/06/2023
 Arnaud PERICARD

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Compte administratif 2022 .
 A Saint-Germain-en-Laye , le 14/06/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALAIS Marie-Odette	
BURGAUD Benoît	
DONGRADI Annie	
DUSSART Christian	
GUY Myriam	
HULLIN Richard	
LEJAY Armelle	
MIRABELLI Serge	
Nom et prénom du signataire	
PRACA Raphaël	
SADOUD Emma	

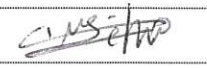
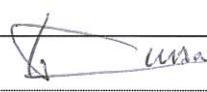
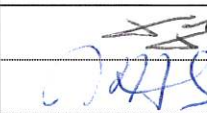
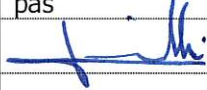
Certifié exécutoire par (1) Arnaud PERICARD , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le comité Syndical .

COMPTE ADMINISTRATIF 2022
FEUILLE DE SIGNATURES
Comité du mercredi 14 juin 2023 à 19:30

COMMUNES	NOMS	QUALITES	SIGNATURE
AIGREMONT	Alexandre GAYMAY	DELEGUE TITULAIRE	
	Emma SADOUN	DELEGUEE TITULAIRE	
	Frederic PENVEN	DELEGUE SUPPLEANT	
	Annie DONGRADI	DELEGUEE SUPPLEANTE	
CHAMBOURCY	Marie-Pascale TUVI	DELEGUEE TITULAIRE	
	Myriam GUY	DELEGUEE TITULAIRE	
	Emmanuel PUISEUX	DELEGUE SUPPLEANT	
	Armelle LEJAY	DELEGUEE SUPPLEANTE	
LE PECQ	David MANUEL	DELEGUE TITULAIRE	
	Raphaël PRACA	DELEGUE TITULAIRE	
	Richard HULLIN	DELEGUE SUPPLEANT	
	Julie SAMPIERI	DELEGUEE SUPPLEANTE	
LE VESINET	Sabine DELPEUCH	DELEGUEE TITULAIRE	
	Salma BELOUAH	DELEGUEE TITULAIRE	
	Louis LE MASSON	DELEGUE SUPPLEANT	
MAREIL-MARLY	Christian DUSSART	DELEGUE TITULAIRE	
	Maria WENTHOLT	DELEGUEE TITULAIRE	
	Gilles MORINI	DELEGUE SUPPLEANT	
	Philippe BARDET	DELEGUE SUPPLEANT	
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD	DELEGUE TITULAIRE	
	Marie-Odetta ALAIS	DELEGUEE TITULAIRE	
	Gaelle BEAVOGUI	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Virginie DOUELLOU	DELEGUEE SUPPLEANTE	
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Arnaud PERICARD	PRESIDENT	le Président ne signe pas
	Serge MIRABELLI	DELEGUE TITULAIRE	
	Christine BOGE	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Marie AGUINET	DELEGUEE SUPPLEANTE	

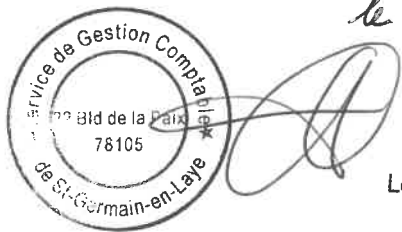
ENGAGEMENTS REPORTES

Budget : PISCINE Exercice : 2022 Section : INVESTISSEMENT

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20230621-230614-4-DE
Date de télétransmission : 21/06/2023
Date de réception préfecture : 21/06/2023

ENGAGEMENT	FONCT.	NATURE	OPERATION	TIERS	SOLDE ENG.	ENGAGE	DEGAGE	GESTION.	SERV	ANTENNE
SY22-00543P		10222		PREFECTURE DES YVELINES	80 125.00 TTC	80 125.00 TTC	TTC	PISCINE		
FCTVA 2022 SUR CA 2020 INVESTISSEMENT										
COMM. SERV FAIT										
TOTAL					80 125.00 TTC	80 125.00 TTC	TTC			

le 9/02/2023



Le Comptable Public
Line SAINT-VAL

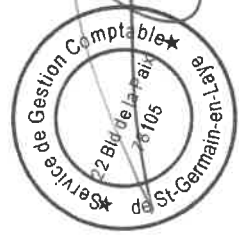
Le 2 février 2023

Benoît BURGAUD
Vice-Président Finances

Budget : PISCINE
Exercice : 2022
Section : INVESTISSEMENT

ENGAGEMENT	LIBELLE ENG.	FONCT.	NATURE	OPERATION	TIER3	SOLDE ENGAGEMENT	DEGAGE	HT/TTT	GESTION.	SERV.	ANTENNE
P122020001P	MODULE DE SUPERVISION		2051		ELUSATH	5 832.00	0.00	TTT	PISCINE		
Total Chapitre 20											
P122039501P	MAIN D'OEUVRE ESPACE DETENTE ET DE TRAVAIL		2135		EPILEPPA SAINT GERMAIN EN LAYE C	7 078.80	0.00	TTT	PISCINE		
P122019502P	ESPACE D'INTERIEUR GYATHISTIPULA HT 120		2135		EPILEPPA SAINT GERMAIN EN LAYE C	1 501.50	0.00	TTT	PISCINE		
P122028501P	MODEM - ROUTEUR UNIC CISCO C888-K3 RECONDITIONNE		2183		HP J	288.00	0.00	TTT	PISCINE		
P122039601P	FAUTEUIL STUDIO VERIN HAUT		2184		HAPPY MONDAY	488.20	0.00	TTT	PISCINE		
P122039901P	FAUTEUIL CYCLOPE		2184		HAPPY MONDAY	946.40	0.00	TTT	PISCINE		
P122089901P	MANEQUIN DE SALIVE TAGE OFFICIEL ADULTE		2188		ABYSS	2 472.77	0.00	TTT	PISCINE		
P122027401P	COFFRET D'ALIMENTATION BASSE TENSION POUR ECRAN IN DUSTRIEL LIVRE AVEC L'EMETTEUR KVM		2188		MG INTERNATIONAL	4 549.98	0.00	TTT	PISCINE		
Total Chapitre 21											
P122045301P	TRAVAUX DE REMISE EN SERVICE MECANIQUE & ELECTRIQUE CONCERNANT L'ASCENSEUR DE GAUCHE SUIVANT LE DE		2313		A.N.G ASCENSEURS	15 120.00	0.00	TTT	PISCINE		
P122025601P	INSTALLATION CHANTIER		2313		AMSS SERVICEB	50 136.00	0.00	TTT	PISCINE		
SY17-00050P	MISE OPC PHASE A SOL DE REHAB & EXTENS DE LA PISCINE PIS16A		2313		DELTEXPLAN	4 248.02	0.00	TTT	PISCINE		PGX REHAB
SY17-00206P	MISE OPC PHASE A SOL DE LIVRAISON ET PARFAIT ACHIEVEMENT		2313		DELTEXPLAN	2 040.00	0.00	TTT	PISCINE		PGX B. E.
SY19-00341P	OPC AVENANT 1 PROLONGAT TX DE REHABE LA PISCINE DE SGL		2313		DELTEXPLAN	6 706.94	0.00	TTT	PISCINE		PGX REHAB
P122023101P	SUIVI PHASAGE ET MISSIONS MATRISE D'OEUVRE CADRAGE PROGRAMME ET PHASAGE TRAVAUX LOCALISATION MONTANT		2313		DESIGN FONG	7 920.00	0.00	TTT	PISCINE		
P122037801P	Déclaration de marque BIO LVT type : MP440 TSD4 bit = 880 m3/délai d'autovisionnement : 4 à 5 se		2313		GUIBAN	57 800.00	0.00	TTT	PISCINE		
P122038401P	Vidéo de montage et démontage de la vanne Comigration et dépose de l'adomneur Fourn		2313		GUIBAN	5 516.00	0.00	TTT	PISCINE		
SY17-00219P	MOE TXV REHAB MISION DE BASE SOLDE 2013B		2313		HOW INGENIERIE SA	2 974.96	0.00	TTT	PISCINE		PGX REHAB
SY17-00218P	MOE TXV REHAB MISS COMPL SOLDE 2013B		2313		HOW INGENIERIE SA	706.38	0.00	TTT	PISCINE		PGX REHAB
SY17-00216P	MOE TXV REHAB MISION DE BASE SOLDE 2013B		2313		IMPACT ACOUSTIC	153.27	0.00	TTT	PISCINE		PGX B. E.
SY16-00214P	SOLDE AMO PHASE A BASSIN EXT.		2313		MISSION H2O	900.00	0.00	TTT	PISCINE		PGX REHAB
SY17-00114P	AMO REHAB TRANCHES CONDITIONNELLES 1&2 OPC+SSI PHASE 1		2313		MISSION H2O	3 150.00	0.00	TTT	PISCINE		PGX REHAB
SY17-00223P	MOE TXV REHAB MISION DE BASE SOLDE		2313		SOREIB	11 670.33	0.00	TTT	PISCINE		PGX REHAB
SY17-00220P	MOE MISS COMPL -REPRISE FUSION DCE SOLDE 2013B		2313		THIERRY NABERES ARCHITECTE	1 672.97	0.00	TTT	PISCINE		PGX REHAB
SY19-00073P	MOE 2013B REHAB AVEINANT N°5 PROLONGATION MISSIONS DIET 6 MOIS MISION DE BASE		2313		THIERRY NABERES ARCHITECTE	1 200.01	0.00	TTT	PISCINE		PGX REHAB
SY19-00033P	2013B SOLDE MISION DE BASE		2313		THIERRY NABERES ARCHITECTE	19 730.38	0.00	TTT	PISCINE		PGX REHAB
SY22-00345P	MEIATION TNA 1ER ACOMPTÉ S/2022		2313		THIERRY NABERES ARCHITECTE	90 000.00	0.00	TTT	PISCINE		PGX REHAB
SY22-00357P	REVISION DERNIERE SITUATION MOE 2013B DGD		2313		THIERRY NABERES ARCHITECTE	4 803.36	0.00	TTT	PISCINE		PGX REHAB
Total Chapitre 23											
TOTAL						309 406.25	0.00	TTT			

le 9/02/2023



Le Comptable Public
Line SAINT-VAL

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20230621-230614-4-DE
Date de télétransmission : 21/06/2023
Date de réception préfecture : 21/06/2023

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20230621-230614-4-DE
Date de télétransmission : 21/06/2023
Date de réception préfecture : 21/06/2023

ENGAGEMENTS REPORTES

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20230621-230614-4-DE
Date de télétransmission : 21/06/2023
Date de réception préfecture : 21/06/2023

Budget : PISCINE Exercice : 2022 Section : INVESTISSEMENT

ENGAGEMENT	FONCT.	NATURE	OPERATION	TIERS	SOLDE ENG.	ENGAGE	DEGAGE	GESTION.	SERV	ANTENNE
PI22020001P		2051		ELISATH	5 832.00 TTC	5 832.00 TTC	TTC	PISCINE		
MODULE DE SUPERVISION										
COMM. SERV FAIT										
PI22039501P		2135		EPLFPA SAINT GERMAIN EN LAYE CH	7 078.80 TTC	7 078.80 TTC	TTC	PISCINE		
MAIN D'OEUVRE ESPACE DETENTE ET DE TRAVAIL										
COMM. SERV FAIT										
PI22039502P		2135		EPLFPA SAINT GERMAIN EN LAYE CH	1 501.50 TTC	1 501.50 TTC	TTC	PISCINE		
ESPACE DETENTEFICUS CYATHISTIPULA HT 120										
COMM. SERV FAIT										
PI22028501P		2183		HP3I	288.00 TTC	288.00 TTC	TTC	PISCINE		
MODEM - ROUTEUR UNYC CISCO C888-K9 RECONDITIONNE										
COMM. SERV FAIT										
PI22038601P		2184		HAPPY MONDAY	488.20 TTC	488.20 TTC	TTC	PISCINE		
FAUTEUIL STUDIO VERIN HAUT										
COMM. SERV FAIT										
PI22039901P		2184		HAPPY MONDAY	946.40 TTC	946.40 TTC	TTC	PISCINE		
FAUTEUIL CYCLOPE										
COMM. SERV FAIT										
PI22039301P		2188		ABYSSE	2 472.77 TTC	2 472.77 TTC	TTC	PISCINE		
MANNEQUIN DE SAUVETAGE OFFICIEL ADULTE										
COMM. SERV FAIT										
PI22027401P		2188		MG INTERNATIONAL	4 549.98 TTC	4 549.98 TTC	TTC	PISCINE		
COFFRET D'ALIMENTATION BASSE TENSION POUR ECRAN IN DUSTRIEL LIVRE AVEC L'EMETTEUR KVM										
COMM. SERV FAIT										
PI22045301P		2313		A.N.G ASCENSEURS	15 120.00 TTC	15 120.00 TTC	TTC	PISCINE		
TRAVAUX DE REMISE EN SERVICE (MECANIQUE & ELECTRIQ UE) CONCERNANT L'ASCENSEUR DE GAUCHE SUIVANT LE DE										
COMM. SERV FAIT										

ENGAGEMENTS REPORTES

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20230621-230614-4-DE
Date de télétransmission : 21/06/2023
Date de réception préfecture : 21/06/2023

PI22025601P		2313		AVISS SERVICES	50 136.00 TTC	50 136.00 TTC	TTC	PISCINE		
INSTALLATION CHANTIER										
COMM. SERV FAIT										
SY17-00050P		2313		DELTEXPLAN	4 248.02 TTC	4 248.02 TTC	TTC	PISCINE		PGX REHAB
MISS° OPC PHASE B TX DE REHAB.&EXTENS° DE LA PISCINE PIS16A										
COMM. SERV FAIT										
SY17-00208P		2313		DELTEXPLAN	2 040.00 TTC	2 040.00 TTC	TTC	PISCINE		PGX B. E.
MISS°OPC PHASE A SOLDE LIVRAISON ET PARFAIT AACHEVEMENT										
COMM. SERV FAIT										
SY19-00341P		2313		DELTEXPLAN	6 706.94 TTC	6 706.94 TTC	TTC	PISCINE		PGX REHAB
OPC AVENANT 1 PROLONGAT°TX DE REHABDE LA PISCINE DE SGL										
COMM. SERV FAIT										
PI22023101P		2313		DESIGN FONCTIONNALITE INGENIERIE	7 920.00 TTC	7 920.00 TTC	TTC	PISCINE		
SUIVI PHASAGE ET MISSIONS MAITRISE D'ŒUVRE CADRAGE PROGRAMME ET PHASAGE TRAVAUX LOCALISATION MONTANT										
COMM. SERV FAIT										
PI22037801P		2313		GUIBAN	57 600.00 TTC	57 600.00 TTC	TTC	PISCINE		
Déchloraminateur de marque BIO UVType : MP440 TSDé bit = 880 m3/hdélai d'approvisionnement : 4 à 5 se										
COMM. SERV FAIT										
PI22038401P		2313		GUIBAN	5 516.00 TTC	5 516.00 TTC	TTC	PISCINE		
Vidange du tronçon Démontage et évacuation de la vanne Consignation et dépose de l'actionneur Fourm										
COMM. SERV FAIT										
SY17-00219P		2313		HDM INGENIERIE SA	2 974.96 TTC	2 974.96 TTC	TTC	PISCINE		PGX REHAB
MOE TVX REHAB MISION DE BASE SOLDE 2013B										
COMM. SERV FAIT										
SY17-00221P		2313		HDM INGENIERIE SA	706.38 TTC	706.38 TTC	TTC	PISCINE		PGX REHAB
MOE TVX REHAB MISS° COMPL.SOLDE 2013B										
COMM. SERV FAIT										
SY17-00218P		2313		IMPACT ACOUSTIC	153.27 TTC	153.27 TTC	TTC	PISCINE		PGX REHAB
MOE TVX REHAB MISION DE BASE SOLDE 2013B										

ENGAGEMENTS REPORTES

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20230621-230614-4-DE
Date de télétransmission : 21/06/2023
Date de réception préfecture : 21/06/2023

COMM. SERV FAIT									
SY16-00214P		2313		MISSION H2O	900.00 TTC	900.00 TTC	TTC	PISCINE	PGX B. E.
SOLDE AMO PHASE A BASSIN EXT.									
COMM. SERV FAIT									
SY17-00146P		2313		MISSION H2O	3 150.00 TTC	3 150.00 TTC	TTC	PISCINE	PGX REHAB
AMO REHAB TRANCHES CONDITIONNELLES 1&2 OPC+SSI PHASE 1									
COMM. SERV FAIT									
SY17-00223P		2313		SOREIB	11 670.33 TTC	11 670.33 TTC	TTC	PISCINE	PGX REHAB
MOE TVX REHAB MISION DE BASE SOLDE									
COMM. SERV FAIT									
SY17-00220P		2313		THIERRY NABERES ARCHITECTE	1 672.97 TTC	1 672.97 TTC	TTC	PISCINE	PGX REHAB
MOE MISS*COMPL.+REPRISE FUSION DCE SOLDE 2013B									
COMM. SERV FAIT									
SY19-00073P		2313		THIERRY NABERES ARCHITECTE	1 200.01 TTC	1 200.01 TTC	TTC	PISCINE	PGX REHAB
MOE 2013B REHAB AVENANT N°5 PROLONGATION MISSIONS DET 6 MOIS MISION DE BASE									
COMM. SERV FAIT									
SY19-00533P		2313		THIERRY NABERES ARCHITECTE	19 730.36 TTC	19 730.36 TTC	TTC	PISCINE	PGX REHAB
2013B SOLDE MISION DE BASE									
COMM. SERV FAIT									
SY22-00345P		2313		THIERRY NABERES ARCHITECTE	90 000.00 TTC	90 000.00 TTC	TTC	PISCINE	PGX REHAB
MEDIATION TNA 1ER ACOMPTE S/2022									
COMM. SERV FAIT									
SY22-00357P		2313		THIERRY NABERES ARCHITECTE	4 803.36 TTC	4 803.36 TTC	TTC	PISCINE	PGX REHAB
REVISION DERNIERE SITUATION MOE 2013B DGD									
COMM. SERV FAIT									
TOTAL					309 406.25 TTC	309 406.25 TTC	TTC		

Le 2 février 2023

Benoît BURGAUD
Vice-Président Finances

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20230621-230614-4-DE
Date de télétransmission : 21/06/2023
Date de réception préfecture : 21/06/2023

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - Note de synthèse

Le compte administratif retrace la situation exacte et réelle des finances de la collectivité (opérations réalisées et les restes à réaliser). Il est élaboré par l'ordonnateur de la collectivité, c'est-à-dire le Président du syndicat intercommunal. Le compte administratif doit correspondre au compte de gestion, établi parallèlement par le comptable public de la collectivité.

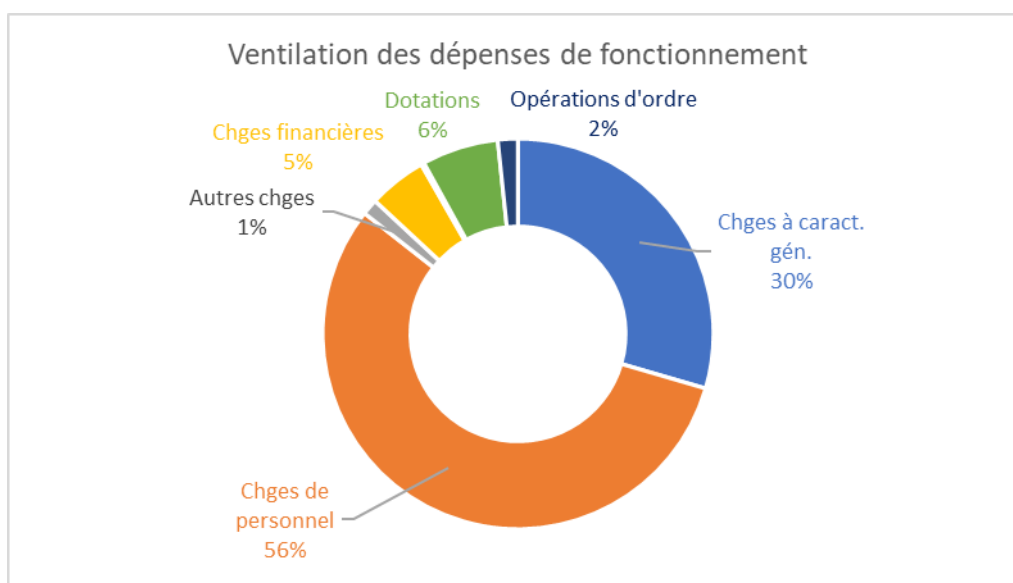
Le Syndicat intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine (SICGP) a pour objet la gestion d'un Etablissement Recevant du Public (ERP) de 1^{ère} catégorie, c'est-à-dire qu'il est autorisé à recevoir plus de 1500 personnes.

Le public est accueilli toute l'année, à l'exception des deux fermetures techniques pour vidange des bassins. Au-delà de l'activité classique de natation, diverses activités sont proposées au public, telles que les bébés nageurs, l'aquabiking, l'aquagym, l'apprentissage de la natation dispensée aux écoliers du territoire et l'accueil des centres de loisirs.

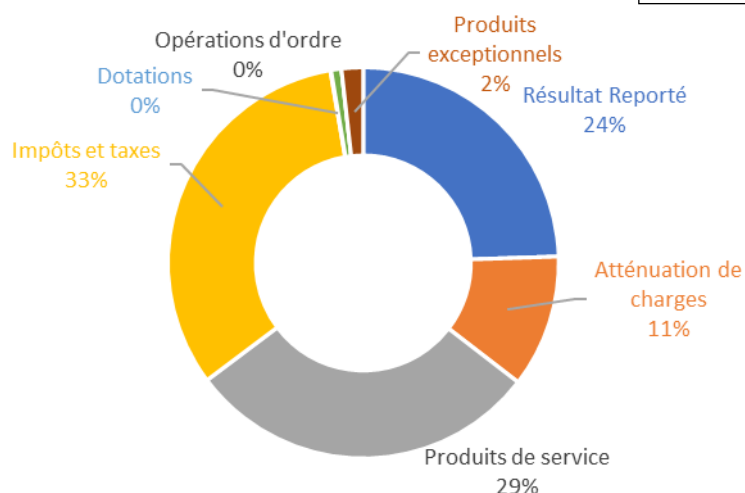
Un centre de remise en forme est mis également à disposition du public : il propose un plateau de musculation, des cours de fitness à thème selon un programme fixé mensuellement, ainsi que des saunas et hammams.

I. Section de fonctionnement

Section de fonctionnement		
Dépenses	G	4 019 278.72 €
Recettes	H	4 489 193.46 €
Excédent n-1	I	1 455 094.84 €
Excédent	J = H + I - G	1 925 009.58 €



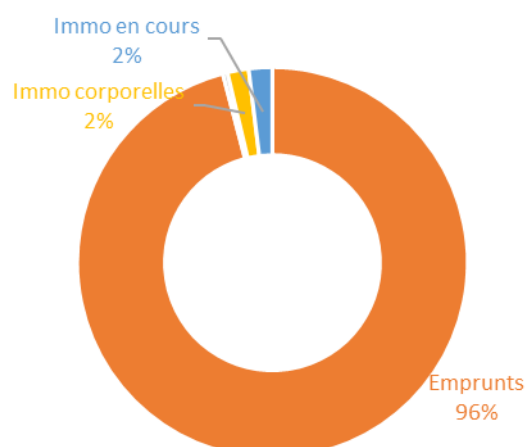
Ventilation des recettes de fonctionnement



II. Section d'investissement

Section d'investissement		
Dépenses	A	4 936 608.18 €
Recettes	B	2 366 798.01 €
Excédent n-1		1 367 861.14 €
Résultat	C = B - A	- 1 201 949.03 €
RAR - Dépenses	D	309 406.25 €
RAR - Recettes	E	80 125.00 €
Résultat après prise en compte des RAR	F = C + E - D	- 1 431 230.28 €

Ventilation des dépenses d'investissement



Ventilation des recettes d'investissement

